

Image not found or type unknown



diffamation ..ou pas ,??

Par **Nageur 07**, le **03/09/2019** à **11:44**

Bonjour mon ex propriétaire avec qui j'ai eu dette de loyer (en cours de règlement (mais quand même) a dévoilé a mes voisins et mon PROPRIETAIRE ACTUEL (le tout dans une copropriété ou j'habite) ...le fait que j'étais un mauvais payeur et as informé de fait a des tierces personnes de la dette que j'avais a son égard ..j'en suis pour le moins malade du regard potentiel des voisins en questions....que dois je faire et est t'il potentiellement punissable ou autre en justice

Merci d'une réponse Bonne journée **Denis

Par **Visiteur**, le **03/09/2019** à **14:01**

Bonjour

Même si c'est peu élégant, s'il n'y a pas mensonge sur la réalité de la dette, une plainte en diffamation n'a pas de chance d'aboutir.